

Vente/Retrait

valable pour les SCPI

VENTE ASSOCIÉ(S)

SIMPLE, documents à fournir :

- ▶ Ordre de retrait (ou courrier stipulant le nom de la SCPI, le nombre de parts à vendre et le prix unitaire) dûment signé par l'associé ou les co-titulaires et par le (la) conjoint(e) en fonction du régime matrimonial
- ▶ Photocopie de la carte nationale d'identité en cours de validité de l'associé ou des co-titulaires et celle du (de la) conjoint(e) en fonction du régime matrimonial

NP - USU, documents à fournir :

- ▶ Pouvoir de vente (ou courrier stipulant le nom de la SCPI, le nombre de parts à vendre et le prix unitaire) dûment signé par le nu-propriétaire, par l'usufruitier et par leur conjoint(e) en fonction du régime matrimonial
- ▶ Photocopie de la carte nationale d'identité en cours de validité du nu-propriétaire, de l'usufruitier et des conjoints(es) respectif en fonction du régime matrimonial

SOCIÉTÉ, documents à fournir :

- ▶ Statut de la société
- ▶ Courrier signé par le gérant + CNI du gérant
- ▶ Extrait de K-BIS de moins de 3 mois

TUTELLE, documents à fournir :

- ▶ Ordonnance du juge des tutelles pour autorisation de vente
- ▶ Ordre de retrait (ou courrier stipulant le nom de la SCPI, le nombre de parts à vendre et le prix unitaire) dûment signé par le tuteur
- ▶ Photocopie de la carte nationale d'identité en cours de validité du tuteur

CURATELLE, documents à fournir :

- ▶ Ordre de retrait signé par le client et le curateur
- ▶ Photocopie pièce d'identité client et curateur

INDIVISION, documents à fournir :

- ▶ Pouvoir de vente dûment signé par tous les indivisaires
- ▶ Photocopie de la carte nationale d'identité en cour de validité de tous les indivisaires

Vente/Retrait (suite)

VENTE NOTAIRE

DOCUMENTS À FOURNIR :

- ▶ Attestation de porte-fort (ou courrier stipulant le nom de la SCPI, le nombre de parts à vendre et le prix unitaire) dûment complétée et signée par le notaire
- ▶ Chèque de 84,15 € à l'ordre de « LA FRANÇAISE REM » correspondant aux frais de gestion (chèque de 60 € si cela concerne les SCPI MULTIHABITATION 1, 2, 3... et les SCPI CM CIC)
- ▶ Relevé d'identité bancaire de l'étude chargé du dossier
- ▶ Acte de notoriété



La vente est engagée à réception des documents et confirmée lorsque le dossier est complet.

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS / DONNÉES PERSONNELLES : les informations recueillies sur ce document sont enregistrées dans un fichier informatisé par le responsable de traitement LF REM pour l'exécution de la souscription, le traitement des opérations, le respect des obligations réglementaires, légales, comptables et fiscales ainsi que le développement et la prospection commerciale.

Veuillez noter que vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, à la portabilité ainsi qu'un droit d'opposition notamment à l'envoi de communications marketing. Vous disposez également d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données personnelles après votre décès. Pour exercer ces droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : Direction de la clientèle du Groupe La Française - 128, bd Raspail - Paris 75006 (serviceclient@la-francaise.com). Pour plus d'informations, veuillez lire notre politique de confidentialité accessible sur le lien suivant : <https://www.la-francaise.com/fr/politique-de-confidentialite-et-de-cookies/>

XX3574 - Décembre 2021